

## FORMULAIRE UNIQUE MOUVEMENT

à retourner à la DSDEN 64 [cellulemouvement1erdegre64@ac-bordeaux.fr](mailto:cellulemouvement1erdegre64@ac-bordeaux.fr) au plus tard le 6 mai 2024

<b>Bonifications concernant Mme/ M.</b> <b>NOM.....</b> <b>PRÉNOM..... AFFECTATION 2023-2024.....</b>	<b>Pièces transmises par l'intéressé (e)</b>
<b>Rapprochement de conjoint (RC) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Attestation d'employeur du conjoint datant de moins de 3 mois précisant la date et le lieu de prise de fonction.</li> <li><input type="radio"/> Pour les agents Pacsés : attestation de Pacs + extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.</li> <li><input type="radio"/> Pour les agents mariés et/ ou ayant des enfant(s) commun(s) : photocopie du livret de famille.</li> <li><input type="radio"/> Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.</li> </ul>	
<b>Autorité parentale conjointe (APC) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Justificatif de domicile de l'autre parent datant de moins de 3 mois</li> <li><input type="radio"/> Copie du livret de famille.</li> <li><input type="radio"/> Itinéraire au plus court ViaMichelin exclusivement imprimé.</li> </ul>	
<b>Parent isolé (PI):</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Toute pièce officielle attestant que le demandeur exerce seul l'autorité parentale. (enseignant vivant seul et supportant seul la charge d'un ou plusieurs enfants)</li> <li><input type="radio"/> Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant. (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.)</li> </ul>	
<b>Enfants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> à naître : copie de la déclaration de grossesse ou attestation de reconnaissance anticipée du père.</li> <li><input type="radio"/> de plus de 18 ans et moins de 20 ans : Justificatif récent indiquant le handicap.</li> </ul>	
<b>Situation de handicap de l'agent (HAN) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Justificatif indiquant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité au 01/09/2024.</li> </ul> <b>Situation de handicap de l'agent ou du conjoint ou de l'enfant OU maladie grave de l'enfant (HAN) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Dossier médical complet constitué auprès du médecin de prévention.</li> <li><input type="radio"/> Justificatif indiquant la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE) ou tout autre justificatif équivalent en cours de validité.</li> <li><input type="radio"/> Attestation du médecin traitant sous pli confidentiel indiquant la pathologie de l'enfant.</li> </ul>	
<b>Ancienneté sur poste école inclusive sans titre (intérim) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Si l'agent souhaite obtenir une bonification sur le poste occupé par intérim pour la rentrée suivante, il doit saisir <b>ce poste en 1<sup>er</sup> vœu</b> et cocher la case correspondante</li> </ul> <b>Ancienneté sur poste école inclusive avec titre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Si l'agent titré ayant 3 années d'exercice dans l'EI souhaite une bonification sur un poste de la même filière.</li> </ul> <b>Priorité sur poste école inclusive :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Si l'agent souhaite obtenir une priorité sur un poste école inclusive (enseignants en stage CAPPEI, candidats libres, VAEP), il doit cocher la case correspondante et fournir un justificatif de formation CAPPEI.</li> </ul>	
<b>Ancienneté sur poste à responsabilité particulière : cochez la case correspondante</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> postes français binômés langues régionales</li> <li><input type="radio"/> postes occitan et basque</li> <li><input type="radio"/> postes en UPS</li> </ul>	
<b>Ancienneté difficultés particulières de recrutement sur certaines écoles : cochez la case correspondante</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Postes en classe</li> <li><input type="radio"/> Poste en école à 2 classes bilingues</li> </ul>	
<b>Priorité sur intérim de direction :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Si l'agent inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école souhaite obtenir une priorité sur le <b>1<sup>er</sup> vœu</b> portant sur le poste occupé par intérim durant toute l'année scolaire.</li> </ul>	
<b>Priorité sur poste de même nature en RPI :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Si l'agent affecté dans une école du RPI souhaite obtenir une priorité sur le vœu portant sur un poste de même nature dans le RPI.</li> </ul>	